

SPECIAL ASC

Sommaire

2024 – Tout augmente ... sauf vos ASC.....	Erreur ! Signet non défini.
Zoom sur le budget ASC 2024.....	Erreur ! Signet non défini.
Zoom sur les Comptes Familiaux	Erreur ! Signet non défini.
Regardez ... et comparez.....	Erreur ! Signet non défini.
Autres petites surprises	2

2024 – Tout augmente ... sauf vos ASC !

Chaque année, Orange verse au CSE Orange Innovation près de 5 M€ au titre des ASC. Cette somme correspond à 2,25 % de la masse salariale d'Orange, répartie ensuite au prorata des effectifs de chaque périmètre CSE. Le Bureau du CSE en définit ensuite la répartition, puis la fait valider par les élus.

Fort d'une toute petite majorité (à une voix près), le nouveau Bureau CFDT-SUD-CFTC opère déjà un véritable **Hold Up** sur vos ASC, en privilégiant les frais de gestion (incluant la rétrocession couteuse vers le CSEC à hauteur de près de 1 M€) au détriment de ce qui pourrait vous revenir.

Zoom sur le Budget ASC 2024

La répartition du Budget 2024 met en évidence la politique ASC du nouveau Bureau CFDT-SUD-CFTC :

- ◆ **Un Compte Familial** réduit, avec des baisses de près de 40% pour chacun d'entre vous (voir grille des Comptes Familiaux ci-dessous)
- ◆ **Des frais de gestion démesurés**, représentant près d'1/3 du budget versé par Orange
- ◆ **Un budget « non affecté »** d'environ 250 k€, dont la potentielle utilisation n'a pas été définie et est plus qu'**opaque** – malgré les demandes d'explications
- ◆ **Un budget « décoration des bureaux du CSE »**, pour un meilleur confort des membres du Bureau ...

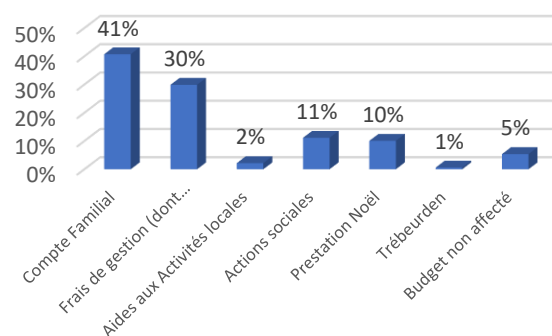
Parmi les autres nouveautés décidées par le Bureau CFDT-SUD-CFTC, notons :

- ◆ **Baisse de 25%** de la valeur des cadeaux de Noël 2024 (Ce sera 60 euros pour Noël prochain !)
- ◆ **Suppression des abonnements** magazines et de l'achat de nouveaux livres, et donc fermeture programmée des

médiathèques de Caen, Châtillon, Lannion, Meylan, Rennes

- ◆ **Suppression** de l'abonnement « ToutApprendre »
- ◆ **Baisse** des budgets des « locations bricolage »
- ◆ **Non prise en compte des recommandations des Commissaires aux Comptes** quant au mode de gestion des « Aides aux Activités locales »

Répartition budget ASC 2024



Compte Familial	Est fonction du QF (voir grille ci-dessous) et permet de "piocher" pour : - Remboursement sur facture - Paiement total ou partiel d'ASC locales - Paiement total ou partiel de Chèques vacances et CESU
Aide aux activités locales	- Prise en charge partielle pour la pratique d'activités organisées par le CSE - Prise en charge totale de "l'activité bricolage" sur quelques sites Innov
Actions Sociales	- Allocation rentrée scolaire Etudiants - Cadeaux mariage, naissance, adoption
Prestation Noël	- Cadeaux enfants / ado / adultes - Spectacles de Noël enfants
Frais de gestion (dont rétrocession CSEC)	- Location des locaux ASC - Rétocession CSEC - Salariés du CSE - Outils informatiques
Trébeurden	- Aide financière à la location de séjours Trébeurden

Regardez ... et comparez

Pour la CFE-CGC, le Budget doit rester dédié aux ASC, sans mauvaise surprise. Rappelons donc ce que vous auriez obtenu avec notre **Tableau Magique**.

Classification	Sans enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	enfant sup.
A (I.1)	1 500€	1 720€	1 940€	2 160€	220€
B (I.2-I.3)	1 430€	1 650€	1 870€	2 090€	220€
C (II.1-II.2)	1 280€	1 500€	1 720€	1 940€	220€
D (II.3-III.1)	1 180€	1 400€	1 620€	1 840€	220€
Dbis (III.2-III.3)	1 080€	1 300€	1 520€	1 740€	220€
E (IV.1-IV.2)	960€	1 180€	1 400€	1 620€	220€
F (IV.3-IV.4)	880€	1 100€	1 320€	1 540€	220€
G (IV.5-IV.6)	470€	690€	910€	1 130€	220€

+ jusqu'à 600 C par enfant pour les faire garder
+ jusqu'à 980 C par enfant pour les faire partir en vacances
+ une majoration « handicap » pour vous et vos enfants

+ 1 437 C pour déjeuner
6,91 C x 208 jours travaillés
(à adapter selon votre régime de travail)

Montants annuels garantis, incluant les prestations de fin d'année, dans tous les établissements de l'UES Orange dont le CSE est piloté par une majorité absolue d'élus CFE-CGC. Modalités adaptables par chaque CSE, dans le respect des règles URSSAF.

Zoom sur les Comptes Familiaux

Surprise 2024 : la valeur des Comptes Familiaux baisse de près de 40%.

La valeur du Compte Familial est calculée sur la base du QF, et permet de subventionner totalement ou partiellement les prestations « Remboursement sur Factures », « Chèques Vacances », ou « ASC locales ». Afin de privilégier d'autres postes budgétaires, le Bureau CFDT-SUD-CFTC a préféré rogner sur vos Comptes Familiaux.

QF	Valeur Compte familial		Evolution
	Rappel 2023	2024	
1	1080	850	-21%
2	1050	800	-24%
3	1020	750	-26%
4	980	700	-29%
5	930	650	-30%
6	860	600	-30%
7	810	550	-32%
8	760	500	-34%
9	710	450	-37%
10	680	400	-41%
11	590	350	-41%
12	520	300	-42%
13	440	250	-43%
14	340	200	-41%
99	60	50	-17%

Autres petites surprises ...

Outre l'opacité sur le budget, le Bureau CFDT-SUD-CFTC impose déjà ses nouvelles méthodes totalitaires :

- ♦ **Interdiction** pour les élus du CSE d'exprimer toute position « alternative »
- ♦ **Interdiction** de tout Vote à Bulletin Secret,
- ♦ **Opacité totale** sur l'historique des séances CSE : le CSE doit mettre à la disposition des salariés de son périmètre les PV des séances, afin de les informer sur les échanges et les dossiers. Or ce nouveau Bureau CFDT-SUD-CFTC a fait disparaître brutalement l'ensemble de l'historique 2019-2020-2021-2022. Par ailleurs, il refuse de diffuser les PV des séances de cette nouvelle mandature.
- ♦ **Petits arrangements entre amis** : le nouveau Bureau rogne sur vos Comptes Familiaux ... mais sort le chéquier et « offre » 300 euros annuels à chaque élu pour ses « dépenses *personnelles* »
- ♦ **Dérive vers du « travail dissimulé »**, avec un Bureau qui veut remplacer des salariés du CSE Innov (dont le travail, les moyens et la rémunération sont encadrés par un contrat de travail) par des bénévoles (sans moyen, sans rémunération, sans cadre).



Vos représentants CFE-CGC

Élus CSE Titulaires :

Maxence d'EPREMESNIL
Ghislaine de SALINS
Olivier BOUFFANT
Valérie GIRAUD
Bertrand AUZEMERY
Anne-Laure VANDAMME
Guy-Bernardin GNADOU
Véronique GARNIER

Suppléants :

Thierry ROGER de GARDELLE
Jean-Marc CEPRIKA
Stéphanie CRESPIN
André BERNAUDIN
Isabelle GREUET
Sandrine LACHARME
Virginie DEMARTA
Olivier LE BOSSE

Commissions CSE :

Emploi Formation : Maxence d'EPREMESNIL - Philippe FERTE
Egalité pro : Virginie DEMARTA - Véronique GARNIER
Commission Handicap : Stéphanie CRESPIN - Sandrine LACHARME
Commission ASC : Bertrand AUZEMERY - Valérie GIRAUD
Commission Restauration Valérie GIRAUD - Nicholas HELCMANOCKY
Commission des marchés : Olivier BOUFFANT- Guy Bernardin GNADOU
Projets Economie Evolution des marchés : Thierry ROGER de GARDELLE - Hervé QUIPOURT
Représentant syndical : David NAHON - Représentante HSAS : Véronique GARNIER

